

((ca. 3'371 Zeichen))

Oléagineux 2023 : les oléagineux peuvent être cultivés sans retenue

La Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) a procédé, par le biais d'Agrosolution, aux attributions des oléagineux pour la récolte 2023. Les quantités inscrites par les producteurs de colza, de tournesol et de soja ont été entièrement attribuées. L'envoi des passeports-produit se fera au début juillet.

Dans la convention-cadre, les huileries ont garanti aux producteurs la prise en charge d'environ 106'000 t de colza Suisse Garantie et 20'000 t de tournesol. La quantité attribuée de tournesol atteint ainsi un nouveau record. Pour le soja, les contrats avec les transformateurs permettront d'écouler 7'000 t dans le secteur fourrager.

Colza 2023 : demande stable à un niveau élevé

La demande en huile de colza reste élevée et n'a pour le moment pas pu être couverte. Le colza HOLL est particulièrement recherché.

Les producteurs de colza ont reçu les quantités souhaitées pour la récolte 2023 et les nouveaux producteurs ont pu être pris en compte pour les attributions. Jusqu'à maintenant, 94'000 t de colza ont été annoncées. La quantité-cible de 106'000 t n'est donc pas atteinte. Les inscriptions auprès d'Agrosolution (www.agrosolution.ch ; tél. 021 601 88 08) sont encore possibles jusqu'au 24.06.2022. Comme l'année dernière, il est possible de choisir du colza classique ou HOLL dès l'inscription, pour autant que le centre collecteur prenne en charge la qualité souhaitée. En fonction des inscriptions, les centres collecteurs ont jusqu'au 30 juin pour modifier les qualités inscrites, d'entente avec les producteurs. La quantité attribuée ne change pas. L'envoi du passeport-produit se fera au début juillet.

Tournesol 2023 : aucune réduction nécessaire

Les quantités de tournesol sous contrat ont été augmentées et atteignent fièrement 20'000 t, dont 13'000 t de tournesols HO. Les nouveaux producteurs obtiennent ainsi également une quantité attribuée et des augmentations de surface sont possibles. Des inscriptions sont possibles auprès d'Agrosolution, jusqu'à atteindre la quantité cible.

Soja : demande toujours élevée

Le soja suisse est utilisé pour la fabrication d'aliments fourragers et l'offre n'a pour le moment pas permis de couvrir la demande. Cela se reflète dans les prix plus élevés pour la récolte 2021. La quantité contractuelle atteint 7'000 t pour la récolte 2023 ; elle n'est de loin pas atteinte avec les 5'800 t inscrites actuellement. Chaque producteur a ainsi reçu la quantité souhaitée et les nouveaux producteurs ont pu être pris en compte. Pour cette culture, des surfaces sont encore recherchées. Des inscriptions tardives ou des augmentations de surfaces pourront être prises en considération.

Les inscriptions pour le colza, le tournesol et le soja sont encore possibles !
Agrosolution : www.agrosolution.ch ; tél. 021 601 88 08

FSPC / Berne, le 16 juin 2022

Pour plus d'informations

Fritz Glauser, président

079 702 05 44

Pierre-Yves Perrin, directeur

079 365 42 74